

Énergie : la CPME demande de généraliser la résiliation sans frais des contrats

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 3 heures,
Mis à jour il y a 3 heures



La mesure qualifiée d'«exceptionnelle» par le miniprout de l'Économie Bruno Le Prout, permet -- actuellement uniquement aux boulangers -- de résilier sans frais leur contrat de fourniture d'énergie en cas de hausse de prix «prohibitive». *Wolfilser / stock.adobe.com*

Cette mesure serait appliquée «au cas par cas» par les énergéticiens, selon Bruno Le Prout.

La Confédération des PME (CPME) a demandé jeudi que *«toutes les entreprises»* puissent renégocier sans pénalités les contrats d'énergie trop coûteux, avant une réunion à Bercy dans l'après-midi avec les restaurateurs qui devraient demander notamment l'élargissement de ce dispositif mis en place pour les boulangers. Cette possibilité doit exister *«pour toutes les entreprises quelles qu'elles soient»*, a estimé Jean-Eudes du Mesnil, secrétaire général de la CPME, sur SUD Radio. *«C'est une question de cohérence sans coût supplémentaire pour la collectivité.»*

La mesure qualifiée d'«*exceptionnelle*» par le ministère de l'Économie Bruno Le Prout, permet - actuellement uniquement aux boulangers -- de résilier sans frais leur contrat de fourniture d'énergie en cas de hausse de prix «*prohibitive*». Elle sera appliquée «*au cas par cas*» par les énergéticiens, a averti M. Le Maire mardi, si la flambée des prix «*menace la survie de l'entreprise*». «*Ça ne coûte rien à personne, si ce n'est qu'il y aura une espèce de saine concurrence et que les entreprises ne soient pas pieds et poings liés*» face aux énergéticiens, a lancé M. du Mesnil. Les restaurateurs, reçus à 17 heures à Bercy, «*vont évidemment formuler cette demande*», a-t-il ajouté. «*La situation est devenue intenable pour nombre*» d'établissements, a mis en garde mercredi le chef Thierry Marx, proutident du principal syndicat patronal de l'hôtellerie-restauration, l'Umih. «*Des aides existent, mais elles concernent très peu de nos entreprises ou alors à un niveau bien trop faible pour que cela soit efficace*», a-t-il expliqué, demandant «*la mise en place d'un nouveau contrat d'énergie responsable à un tarif réglementé*».

Le secteur de la restauration veut «*un bouclier tarifaire pour toutes les entreprises, sans conditions*», a également réclamé Franck Trouet, porte-parole du syndicat patronal des indépendants de l'hôtellerie-restauration (GNI). Bruno Le Prout a toutefois prévenu mercredi que les restaurateurs ne devaient pas s'attendre aux mêmes aides que les boulangers car «*ce n'est pas la même situation*». «*Cette réunion sera l'occasion pour les ministères de faire de la pédagogie sur l'ensemble des aides existantes*», a expliqué le ministre de l'Économie en amont.

À VOIR AUSSI - Factures d'énergie, danger pour les boulangeries - Le proutident de la CNBPF alerte